

INSCRIPTIONS - Défi Rose

Samedi 26 octobre 2024

REGLEMENT

Identité

Nom de l'équipe :
Participant(e) 1: Nom : Prénom : Age :
Participant(e) 2: Nom : Prénom : Age :
Participant(e) 3: Nom : Prénom : Age :

Coordonnées du responsable d'équipe

NOM : Prénom
Adresse
Code Postal
Ville Tél Portable
E-mail@.....
Personne à joindre en cas d'urgence :

Informations sportives

Participant(e) 1: Licence sportive ou certificat médical ou décharge signée.
Participant(e) 2: Licence sportive ou certificat médical ou décharge signée.
Participant(e) 3: Licence sportive ou certificat médical ou décharge signée.

Assurance

Bien que la Ville d'Orthez ait souscrit un contrat d'assurance garantissant les risques qui peuvent survenir pendant le défi rose, nous conseillons aux participant(e)s de vérifier d'être bien assuré pour ce type d'activités.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de cette manifestation et m'y conformer, je m'engage à ne rechercher, en aucun cas, dans le présent ou à l'avenir, la responsabilité de la Ville d'Orthez en cas d'accident ou de maladies relatifs aux épreuves proposées.

Je soussigné.....
Père, mère ou tuteur légal de l'enfant.....
autorise mon enfant à participer au Défi Rose du samedi 26 octobre 2024.

Fait àle.....

Mention « lu et approuvé » et signature obligatoire :

ARTICLE 1 – Organisation

Le service des sports de la Ville d'Orthez organise samedi 26 octobre 2024, le **Défi Rose**, une épreuve multisports par équipe de 3. Le Défi Rose est ouvert aux femmes et aux hommes de 16 ans et + (nés à partir de 2008 inclus), licencié(e)s, ou non licencié(e)s titulaires d'un certificat médical avec mention « pratique multisport » obligatoire, daté de moins de 6 mois ou bien une décharge de responsabilité signée.

ARTICLE 2 – Horaires

Départ – Arrivée : Hôtel de ville, place d'Armes, à partir de 13h.

ARTICLE 3 – Attribution lots et récompenses

Manifestation caritative dans le cadre d'Octobre Rose. Recette reversée en intégralité à la ligue de la lutte contre le cancer du sein.

ARTICLE 4 – Conditions d'engagement, inscriptions

- Manifestation limitée à 90 participants.
- Manifestation ouverte aux licencié(e)s et non licencié(e)s né(e)s nés à partir de 2008 inclus
- Droits d'inscription : 7€/participant

Inscription :

Au service des sports, mairie d'Orthez du Mardi 16 au mercredi 23 octobre 17h. Paiement par Chèque ou numéraire.

Le dossier d'engagement pour le Défi Rose doit comprendre :

- L'inscription dûment renseignée
- les droits d'inscription

La photocopie d'une licence délivrée d'une fédération sportive agréée en cours de validité au jour de la manifestation, faisant apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de la pratique multisports.

OU un certificat médical comportant la mention « non-contre-indication à la pratique multisports » daté de moins de 6 mois à la date de la manifestation.

OU une décharge de responsabilité donnée et signée lors de l'inscription

- Les parents ou tuteurs légaux des mineur(e)s non licencié(e)s devront compléter et signer l'autorisation de participation au Défi Rose.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

ARTICLE 5 – Ravitaillement

Un ravitaillement solide et liquide sera proposé sur le lieu d'arrivée.

ARTICLE 6 – Assurance

- Conformément à la loi, l'organisateur a souscrit une assurance en responsabilité civile SMACL.

- Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement.

ARTICLE 7 – Sécurité, Conditions de courses

L'épreuve se déroulera sur l'espace public.

L'arrêté municipal N°25.50C interdit la circulation et autorise l'occupation du domaine public.

Durant les transferts, les participant(e)s devront se déplacer sur le côté droit de la chaussée et respecter le code de la route.

Un dispositif prévisionnel de secours sera mis en place par l'union départementale des sapeurs-pompiers.

Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors effort tout(e) participant(e) paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Tout(e) participant(e) coupable d'incivilité physique ou verbale envers un bénévole sera déclassé(e) et exclu(e) de la manifestation.

ARTICLE 8 – Chronométrage, réclamations

Le chronométrage ou le comptage de points sera effectué uniquement sur certains ateliers sportifs.

Les transferts d'un atelier à l'autre ne sont pas chronométrés.

Un dossard par équipe devra être porté impérativement sur la poitrine (prévoir 4 épingles à nourrices).

ARTICLE 9 – Engagement, Conditions de participation

Tout engagement est ferme, définitif et **strictement personnel**. Aucun remboursement ne sera effectué par la ville d'Orthez afin de maintenir le don à la ligue contre le cancer du sein.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à respecter le règlement.

ARTICLE 10 – Droit à l'image

Chaque participant autorise expressément la ville d'Orthez ainsi que leurs ayants droits, tels que les partenaires ou les médias, à utiliser les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires et les livres pour la durée la plus longue prévue par la loi.

ARTICLE 11 – Force majeure

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité de l'ensemble des concurrents, la ville d'Orthez se réserve le droit de modifier ou d'annuler le Défi Rose sans préavis.

ARTICLE 12 – Litiges

En cas de litiges non-prévus par les précédents articles, le service des sports de la ville d'Orthez étudiera les différentes situations au cas par cas. Par conséquent, les participants ne pourront en aucun cas remettre en cause les décisions finales issues de la concertation des membres du comité d'organisation.



Défi rose
Edition 2024



DÉFI ROSE

Samedi 26 Octobre
13 h - 17 h / Orthez

8 sports d'aventure

LE SECRET POUR RÉUSSIR LE DÉFI

Un solide esprit d'équipe :
Participation des 3 équipiers
à chaque épreuve,
et obligation de
rester groupés.

Compétition multisports
par équipe de 3
(femmes ou hommes ou mixte)
À partir de 16 ans (2008)

Atelier santé
« Apprendre à se surveiller »
animé par le CPTS Adour Gave

7 € / participant

Inscriptions :

16 au 24 octobre inclus au Service des sports (places limitées)



Programme à télécharger sur www.mairie-orthez.fr
f Ville d' Orthez Orthez, ma ville (téléchargement gratuit)

